

## **FAQ – RECYCLAGE & VALORISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE**

**Service en partenariat exclusif entre Videologic SA et les Ateliers de Saint-Hubert (ASTH)**

Mis à jour le 29 mai 2026

### **LOGISTIQUE**

#### **Reprenez-vous les accessoires ?**

Oui. Nous reprenons les accessoires informatiques tels que les câbles, souris, claviers et autres périphériques.

Nous pouvons également reprendre du matériel annexe, comme des imprimantes ou des toners.

#### **Fournissez-vous le matériel d'emballage pour le transport ?**

Dans la grande majorité nous venons chercher le matériel dans vos bureaux. Il n'y a pas besoin de matériel d'emballage spécifique pour le transport.

#### **Quel est votre réseau de revente en Suisse et/ou à l'étranger ?**

Nous privilégions la revente en Suisse, notamment à destination d'associations à but non lucratif. Le matériel restant est exporté.

Nous veillons à ce que les équipements ne soient pas revendus dans des pays soumis à embargo américain, conformément aux conditions de vente de certains constructeurs.

Nous sommes également en permanence à la recherche de projets de valorisation pour le matériel récupéré.

#### **Disposez-vous d'une flotte de transport interne ?**

Oui. ASTH dispose d'un camion pour le transport du matériel. Chaque lot est étiqueté afin d'assurer une traçabilité complète tout au long du processus.

### **RSE**

#### **Travaillez-vous avec des partenaires ?**

Oui. Nous collaborons depuis plus de 15 ans avec les Ateliers Saint-Hubert (ASTH), les ateliers protégés du Valais. Nous avons mis en place des procédures adaptées ainsi que des espaces de travail dédiés.

Nous privilégions également, lorsque cela est possible, une réutilisation locale et associative du matériel reconditionné. Le matériel restant est vendu à des brokers spécialisés.

---

### **Mettez-vous de la main-d'œuvre à disposition ?**

Non, nous ne mettons pas de main-d'œuvre à disposition.

### **Les prestations sont-elles facturées ?**

Certains clients nous confient uniquement le formatage de leurs ordinateurs, qu'ils récupèrent ensuite. Ces prestations sont facturées sur la base d'un devis établi en fonction du type et du nombre d'ordinateurs à traiter.

### **Sur quelle base les prix de rachat sont-ils fixés ?**

Dans la plupart des cas, le matériel est donné par les utilisateurs finaux. En contre partie nous reprenons et valorisons du matériel informatique dans une logique environnementale même lorsque la rentabilité économique est négative.

Par exemple, certains écrans sont repris alors que leur stockage, la suppression des étiquettes et les tests sont plus coûteux que leur valeur de revente.

Lorsque le matériel est récent et en quantité importante, une offre de rachat peut être étudiée au cas par cas.

### **Existe-t-il un rapport annuel de CO<sub>2</sub> lié à la non-destruction du matériel ?**

Un calcul des économies de CO<sub>2</sub> liées au réemploi du matériel est établi sur la base des indicateurs suivants :

Personal Computer : 0.034 t

Notebook / Tablet : 0.034 t

Monitor / TFT : 0.020 t

Printer / Toner / Printer Equipment : 0.020 t

Server / Storage / Router / Switch : 0.112 t

Divers (téléphone, accessoires PC, etc.) : 0.020 t

En réutilisant vos équipements, vous contribuez de manière concrète à la protection du climat. Au-delà de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, votre démarche permet également de diminuer significativement la quantité de déchets. Les déchets électroniques proviennent en grande partie du renouvellement rapide des appareils grand public à durée de vie limitée. Grâce à votre engagement vous favorisez des associations locales et l'accès à du matériel de qualité pour des personnes et des entreprises situées dans des régions économiquement moins favorisées.

## SÉCURITÉ

### Quels traitements effectuez-vous sur les appareils ?

- Le formatage des données.
- La suppression des étiquettes et des éléments distinctifs.
- La réinitialisation du BIOS.
- De petites réparations si nécessaire.
- Des tests fonctionnels simples.
- Le recyclage des équipements non valorisables.

Nous trouvons un débouché pour la quasi-totalité des machines encore fonctionnelles. Depuis 2025, nous démontons également certaines machines non fonctionnelles afin de séparer les composants et d'améliorer leur recyclage.

### Faites-vous l'objet d'audits ?

Oui, une fois par année, nos clients principaux viennent nous auditer.

### Disposez-vous d'une ou plusieurs certifications ISO ?

Les Ateliers Saint-Hubert (ASTH) disposent notamment des certifications suivantes :

- ISO 9001:2015, pour le management de la qualité.
- ISO 14001:2015, pour le management environnemental.
- Label Valais Excellence, qui valorise le développement durable et la citoyenneté des entreprises valaisannes.
- SWISS LABEL, certification suisse de qualité pour les produits et services.

### Un certificat d'effacement est-il fourni ?

Oui. Un certificat d'effacement est généré pour chaque ordinateur traité. Ce document, au format PDF, reprend les informations essentielles relatives à l'équipement ainsi qu'à l'opération d'effacement réalisée.

Les certificats sont archivés dans notre système de suivi et restent disponibles sur simple demande du client.

### Quel moyen d'effacement des données utilisez-vous ?

Par défaut, les ordinateurs sont traités avec une méthode d'effacement en un passage, de type "One Pass Zero". D'autres méthodes peuvent être utilisées sur demande, selon les exigences du projet.

---

## **Comment assurez-vous la confidentialité et la traçabilité du matériel ?**

Un code-barres est apposé dès le début du processus afin d'assurer à la fois la traçabilité et l'anonymat du matériel.

Dès la prise en charge du matériel, celui-ci est anonymisé afin de garantir la protection des données. Chaque équipement est ensuite enregistré dans une base de données dédiée, ce qui permet de suivre précisément toutes les étapes de son traitement : effacement, remise en état, recyclage et, le cas échéant, réintégration dans le circuit.

Et enfin nos équipes sont formées pour intervenir avec professionnalisme et dans le respect strict de la confidentialité des données.